



Assemblée Générale

Comité ASMYL

16 septembre 2023

Agenda

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport financier
 - Rapport financier 2022-2023
 - Approbation des comptes 2022-2023
 - Budget prévisionnel 2023-2024
- 3) Compétitions :
 - Calendrier des compétitions
 - Evolution des compétitions - Indice de Compétition
 - Challenges Promotion
- 4) Enseignement / Formation / Recrutement
 - Formations : arbitre - enseignant
 - Bridge scolaire
- 5) La nouvelle saison :
 - Tarifs : adhésion club, licence, compétition, tournoi de club
 - Travaux divers
 - Site Internet
 - ...
- 6) Divers :
 - Questions diverses

Ouverture de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 10H30.

19 clubs sont présents ou représentés, soit
1108 licenciés sur les 1255 licenciés de la saison 2022-2023.

Le quorum étant atteint, le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte.

1) Rapport Moral

Cette saison 2022/2023 est marquée par une légère augmentation du nombre de licenciés mais, à l'inverse, par une très forte hausse de la participation aux compétitions et une augmentation significative des participations aux tournois des Clubs dont les chiffres vont vous être présentés.

Effectifs des licenciés.

Les effectifs, hors scolaires, sont en hausse de 1% environ après une forte baisse (-25%) l'avant dernière saison et une hausse (13%) la saison dernière.
Le nombre de licenciés s'établit à 1255 vs 1242 l'année dernière.

Total avec jeunes		
2020/2021	1 100	
2021/2022	1 242	+12.91%
2022/2022	1255	+0,88%

Nous avons, en 2021, créé 104 nouvelles licences. A ce jour nous sommes à 17 renouvellements. Il va falloir suivre ce chiffre car il est important non seulement de créer mais également de renouveler.

Tournois de régularité

Après une baisse de 50%, lors de la saison 2020-2021, à cause du Covid, il y avait eu une hausse de 80%, la saison 2021-2022.

Pour la saison dernière, 2022-2023, une nouvelle hausse de 8% a permis de retrouver le niveau d'avant Covid ... les joueurs sont revenus en club !

Participation Tournoi en Nombre de Paires

2018/2019	25 739	
2020/2021	13 637	-47.02%
2021/2022	24 614	+80.49%
2021/2023	26 563	+7,92%

Compétitions

En paires et en 4: Augmentation en terme de participation +40% et ceci grâce aux « Challenge Promotion » qui se sont déroulés partiellement dans les clubs.
Cette augmentation touche néanmoins toutes les catégories.

Augmentation des tarifs.

L'augmentation des tarifs des licences de la FFB a été répercutée sans modification de la part du comité. Pour les compétitions, le Comité va appliquer une hausse en supplément de celle de FFB.

Cependant je souhaite augmenter les droits de table pour la saison à venir afin de couvrir l'amélioration de la maison du comité notamment cette fameuse toiture qui a fait l'objet d'un premier devis à 79000 Euros.

Cette option n'a pas été retenue. Avec Patrick Bellefroid nous travaillons sur des solutions alternatives qui devrait faire baisser la facture de l'ordre de 40%.

Cependant j'envisage de demander une participation exceptionnelle de 20 à 30 euros par licencié sur la prochaine saison afin de ne pas impacter les résultats financiers que votre Trésorier va vous annoncer ... Ces 20/30 Euros nous permettraient de couvrir environ 60% du total estimé.

En complément, et ceci toujours pour le financement de ces travaux, une augmentation de 15 centimes des droits de table va être soumise au vote à l'issue de cette assemblée générale.

Ces 2 demandes permettront au comité de ne pas s'endetter et de continuer à redresser ses finances.

Alain GALLOU
Président du Comité ASMYL

→ Le quitus est donné au président pour le rapport moral (à l'unanimité).

2) Rapport Financier

Je vous présente les comptes du Comité pour la période du 1^{er} juin 2022 au 30 juin 2023, soit une durée exceptionnelle de 13 mois.

Après 3 exercices déficitaires, cet exercice est enfin excédentaire de 4580.26 Euros.
J'espère que ce sont les prémices d'un retournement de tendance durable, compte tenu des besoins nécessaires pour la conservation du bâtiment du comité.

La FFB ayant changé son mode de facturation, la comparaison compte par compte de l'activité Bridge n'est pas pertinente. Globalement nous avons reçu de la FFB, 87144 Euros contre 68368 Euros l'année précédente. Cela est dû à l'augmentation du nombre de participants aux compétitions, à l'augmentation de la part licence et des droits de table au profit du Comité.
Cependant, certaines compétitions et notamment les challenges sont déficitaires.

Au niveau du fonctionnement de votre Comité, il faut noter les points suivants
L'augmentation du poste électricité/eau due pour 1/3 aux factures EDF + 22%, et pour 2/3 à VEOLIA qui ne nous avait pas facturé l'eau lors de l'exercice précédent.
L'augmentation du poste entretien réparations due au changement de dalles du plafond, au remplacement des wc suite à des fuites et à la remise en état de la porte d'entrée coulissante.
La diminution du poste prestations de services qui avait été fortement impacté l'année précédente par la mise aux normes Incendie Handicap.
La diminution du poste remboursement d'emprunt de 7000 euros avec la fin des remboursements (seulement 4 mensualités comptabilisées).

L'augmentation du poste amortissements suite aux travaux complémentaires de mise aux normes.

L'augmentation du poste fourniture de matériel avec les achats de matériel de sono, d'un défibrillateur et d'un BBQ principalement.

La buvette reste encore déficitaire d'environ 1000 euros contre plus de 3000 euros l'année précédente. Une meilleure gestion a permis de réduire le déficit mais une augmentation de certains tarifs est inévitable.

Le bilan n'appelle pas de commentaires particuliers par rapport à l'exercice précédent. Il est composé principalement à l'Actif par la banque et le compte épargne.

Le budget prévisionnel 2023-2024 a été construit dans la lignée du précédent exercice. Il ne tient pas compte des gros travaux qu'il va falloir financer pour la conservation du bâtiment. La question du financement va se poser à défaut d'autres solutions possibles.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions
Je vous remercie pour votre attention

→ *Le quitus est donné au trésorier pour le rapport moral (à l'unanimité).*

Patrick PICARD
Trésorier du Comité ASMYL

→ *Vous trouverez ci-joint :*
- *Compte de résultat de la saison 2022-2023*
- *Bilan au 30 juin 2023*
- *Budget prévisionnel de la saison 2023-2024*

3) Les Compétitions

Coupe des Clubs

3ème coupe des Clubs sur la saison 2022-2023

Gros succès l'année dernière ;

La plupart des clubs ont participé à cette compétition, cette année. En effet, le club choisissait 14 dates de tournois de régularité et toutes les paires ayant participé à au moins 5 séances participaient de fait ... les 5 meilleurs résultats de ces paires étaient retenus pour le classement.

77 paires étaient présentes à Montereau, pour la Finale Nationale en simultané, avec quasiment tous les clubs du comité représentés.

Le Comité a été le 2ème meilleur de France sur cet événement étalé tout au long de l'année.

Bravo aux clubs qui jouent le jeu, challenge amusant et fidélisant les joueurs dans les clubs avec à la clé, la découverte de Montereau en juin pour la Finale Nationale en simultané.

4ème coupe des Clubs sur la saison 2023-2024

Thomas Bertheau qui aide les clubs et les contacte en début de saison va les contacter d'ici mi-octobre afin que chaque club participe à l'événement.

Les clubs ont reçu l'affiche concernant cette compétition.

On compte sur vous!

NOUVEAU - Coupe d'été

Nouvel événement de l'année ... la COUPE D'ETE.

Le Patton (et le tournoi des Templiers) n'est plus le seul événement festif où le Comité distribue ses points !!

Fin juin la Coupe d'Eté, tournoi par paires en 2 séances ... entrecoupées par un barbecue le midi vous attend!

Merci au président d'avoir géré les grillades !

RDV fin juin pour la 2ème édition de cet événement.

Challenges Promotions

Les « Challenges Promotion » ont été décentralisés, en grande partie, dans les clubs, la saison dernière. Ceci a permis la participation de nombreux licenciés ; certains ont ainsi pu découvrir la compétition !!!

Pour la saison à venir, il y aura 3 challenges par paire et 3 challenges par 4. L'opération décentralisation sera reconduite pour les challenges par paire au niveau comité, les challenges par 4 et les finales nationales par paire se feront, en simultané, à Montereau.

Pour information, l'indice de compétition (IC) maxi pour participer est de 41.

Trophée de France

Il aura à nouveau lieu : cette compétition se joue en matchs à handicap ce qui donne à chacun sa chance quel que soit son classement !

N'hésitez pas à associer des joueurs de niveaux variés ... enseignant et ses élèves ???

Michel Flon se propose d'aider pour le Trophée de France (inscriptions mais surtout répartitions en poules géographiques).

Interclubs

L'interclubs D1 se déroulera sur deux week-ends car un sondage avait été fait, lors de la saison 2022-2023 et la majorité des joueurs participants ont opté pour que la compétition se déroule sur deux plutôt qu'un seul week-end ... ceci permet à toutes les équipes de se rencontrer en formule championnat.

Etant donné que l'arbitre et la barmaid seront présents 4 jours, les frais du 2ème week-end sont répercutés sur les droits de table (50€ en plus par équipe pour le 2ème week-end) ; le montant de l'inscription est donc porté à 200€ par équipe.

Pour la saison 2023-2024, il y aura 14 équipes. La saison suivante, le nombre d'équipes sera diminué à 12.

Thomas BERTHEAU
et Sophie MENARD (*Responsable des compétitions*)

4) Enseignement / Formation / Recrutement

Enseignement

Un nouveau moniteur a été reçu cette année en mars 2023 (Thierry MEUNIER).

Les deux nouvelles écoles de bridge ouvertes en 2022, suite à la nomination de nouveaux moniteurs (Romilly sur Seine et Thomery) et les deux autres (Meaux et Nemours) qui ont maintenant des moniteurs agréés ont une belle réussite.

Les autres écoles de bridge fonctionnent bien.

Domage qu'il y ait encore des clubs sans école de bridge ou des écoles avec enseignants non agréés.

La « Fête de l'Enseignement » qui devait avoir lieu le 11 juin 2023 n'a pu se dérouler, en raison des championnats d'Europe à Strasbourg ...

La « Fête de l'Enseignement » de la saison à venir (tournoi par paires Elèves / Enseignants ou joueurs confirmés) aura lieu à Montereau et sera suivie d'un « pot de l'amitié » et de la remise des prix à tous les participants ... la date reste à prévoir rapidement, courant juin.

Les élèves (4^{ème} série à 3^{ème} Promotion) peuvent participer.

Bridge scolaire.

La FFB a entrepris un gros travail d'informatisation pour l'organisation et le développement du bridge jeunes.

Prochainement une plateforme sera active pour licencier gratuitement professeurs et élèves dans le groupe FFB éducation nationale.

Cela permettra à un enseignant de licencier en une seule fois tous les élèves de sa classe en important un tableur Excel, de plus on pourra localiser une classe de bridge scolaire afin de la relier au club de bridge le plus proche géographiquement.

De nouveaux outils (remarquables) viennent d'être créés par la FFB :

Manuel «Petit Bridge ... Les Grands Espoirs»

Pour les écoles primaires (CP/CE1/CE2) avec l'action des Initiateurs dans les classes.

Il comporte 20 séances de 45 minutes environ

Il existe en version numérique téléchargeable sur le site de la FFB avec des jeux fléchés disponibles à partir de fin octobre.

Manuel «Maths et Bridge» ... niveau classe de 5^{ème}

Il comporte des fiches élaborées par Anne Divoux du Comité de Lorraine

Il s'agit de 22 séances contenant une fiche élève, une fiche enseignant, un diaporama projetable, un document commentaire et une fiche d'auto-évaluation.

Le tout est téléchargeable sur le site de la FFB.

Ce dernier manuel ne nécessite pas la présence d'un initiateur mais seulement d'un professeur de mathématiques (qui sera licencié gratuitement) qui peut l'utiliser, même s'il ne sait pas jouer au bridge, tout se trouve dans le manuel.

... et enfin la possibilité de rejouer les données travaillées en cours, une application gratuite → www.bridge-training.com

Un stage Initiateur peut être envisagé (une demi journée à une journée) pour les enseignants.

Un cadeau est prévu pour tous les Initiateurs actifs (abonnement numérique ou papier à Bridgerama ou un CUB).

Remise des diplômes aux moniteurs reçus en 2022/2023

Formation

Un stage de monitorat pourrait se tenir en 2024, à condition d'avoir une dizaine de candidats.

De même, un recyclage des moniteurs aura lieu après la parution du nouveau SEF 2024 qui est prévu au 1^{er} trimestre 2024 ; il sera organisé par le Comité.

Il est essentiel que les actuels moniteurs, maîtres assistants et enseignants se mettent à jour lors du recyclage.

... et que les clubs envoient pour enseigner ou pour le droit à la formation des membres de leur club pour suivre le stage de Monitorat (4 jours sur 2 week-end agréables, ceux qui l'ont passé ont apprécié).

... Sait-on jamais, ces personnes souhaiteront peut-être enseigner suite à ce stage. Quoi qu'il arrive, ils auront accru leur niveau de bridge et de pédagogie au contact de moins forts qu'eux.

Recrutement

Le recrutement de nouveaux bridgeurs est important ... Rôle des « délégués développement » Le « parrainage » (faire venir une personne qui prend sa licence) et le « mentorat » (jouer avec un nouveau licencié dans un tournoi) font l'objet de subventions fédérales pour le club.

==> Délégués Développement

Un référent par Comité : Thomas Bertheau.

Idéalement un référent par club :

Voici les premiers volontaires

- Stephan Le Brigand (Avenir Saint-Georges)
- Jean-Baptiste Micolino (Troyes)
- Brigitte Picard (Melun)
- Yveline Pons (Tonnerre)
- Vincent Richer (Coulommiers)
- Brigitte Sziynkier (Auxerre)
- Isabelle Valoy (Montargis)

Durant l'année 2023-2024, on se réunira ... Le but est de trouver des projets pour les clubs.

... Pas de les réaliser mais de motiver ponctuellement certains clubs à faire des choses quitte à libérer un budget pour le faire.

Objectif : Développement du bridge (nouveaux joueurs et visibilité).

Si vos clubs ont des jeunes, non sollicités pour l'instant, ils peuvent œuvrer en parallèle avec nous pour chercher des solutions de développement bridgesque.

Nous espérons que tous les clubs continuent à recruter de nouveaux élèves et que l'enseignement prodigué permettent d'avoir de nouveaux joueurs.

Thomas BERTHEAU

et

Alyette MULLER (APR)

5) La nouvelle saison

Tarifs

Comme cela a été expliqué précédemment, le Comité souhaite proposer une hausse du montant prélevé sur le tarif des tournois de club. Il passerait ainsi de 0,60 à 0,75 €/joueur/tournoi.

Cette augmentation est mise au vote.

→ *L'augmentation est entérinée (18 pour, 0 abstention, 1 contre).*

Vous trouverez en annexe le tableau des tarifs (licences, tournois et compétitions) pour la nouvelle saison ... avec leur évolution par rapport à ceux de la saison précédente.

Site Internet

Outre la réfection de la charpente et de la toiture, un autre projet avait été présenté en 2022 celui de doter le comité d'un nouveau Site internet.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le nouveau Site ASMYL est publié ... veuillez noter l'adresse suivante:

→ <https://www.bridgecomiteasmyl.fr>

L'ancien site a été radié par orange le 9 septembre, mais en tapant Bridge YSM vous devriez tout de même arriver sur le nouveau.

Ce site est tout neuf et il sera amélioré au fil des jours avec et surtout grâce à vos suggestions et remarques.

Les Scolaires

Un chantier sur lequel j'ai décidé de m'investir cette saison avec l'aide de Gabriel de Tarragon en supplément du travail fait par Catherine Groprete.

Un nouvel Inspecteur d'Académie (Johanna Basty?), IPR de Maths, vient d'être nommé à Créteil. Avec l'aide de la Chargée d'Affaires Publiques de la FFB, je vais le rencontrer. De plus j'attends un RDV avec le Recteur de l'Académie de Créteil.

Je vous tiendrai au courant de l'avancée de ce chantier.

Récompense

Le Comité a souhaité récompenser un jeune Bridgeur que certains connaissent en l'ayant croisé à Montereau mais également à son Club, je parle du club de Pays de Fontainebleau/Avon.

Il a représenté dignement le Comité lors de la Finale du Championnat de France des Scolaires à Strasbourg où il a terminé à la 11ème place mais dans une catégorie qui n'était pas la sienne celle des 3ème année alors qu'il devait concourir en 1ère Année et en plus avec un partenaire qu'il n'avait jamais vu avant !

→ J'appelle Sylvestre De Tarragon.

Le Comité remet une coupe et quelques livres ... de bridge bien sûr !

Alain GALLOU
Président du Comité ASMYL

6) Divers

1- Le Comité pourrait avoir besoin d'un.e barm.an.aid sur la saison 2023-2024 afin de venir en aide à l'équipe de barmaids actuelle, des volontaires? Le poste est (un peu) rémunéré.

2- Bricolage

Si le comité a besoin de bricoler (volets, paravents, etc...), y aurait-il des bridgeurs intéressés pour nous aider ?

De manière générale, si des membres du comité veulent participer, aider d'une quelconque façon de temps en temps, les week-ends, ils peuvent se manifester auprès du bureau.

3- Jardinage

Malgré l'appel du Comité au bénévolat concernant le jardinage, nous n'avons pas eu de candidats. Nous avons par la suite essayé la plate-forme Benevolt recommandée par la FFB (bénévoles de toute la France qui se proposent à faire du bricolage, jardinage, etc.) ... sans succès.

Le jardinage a donc été géré ce 1er semestre par le bureau du Comité.

Comme vous avez pu le constater, il y a encore du travail à faire !!!

4- Situation financière de l'exercice écoulé (Avenir Bridge)

Serait-il possible d'obtenir communication des documents avant l'assemblée générale ?

→ *pour les prochaines assemblées générales, les documents financiers seront envoyés aux présidents dès qu'ils auront été arrêtés par le bureau, probablement en juillet voire en août avec la convocation à l'Assemblée Générale.*

5- Serait-il possible d'avoir les résultats financiers par typologie d'activité ? (Av. Bridge)

A titre d'exemple: résultats financiers liés aux challenges saisonniers ?

Disposez-vous de ces éléments ?

→ *Patrick Picard dispose effectivement de cette information qu'il pourra communiquer ... il a donné quelques exemples ; beaucoup de compétitions sont déficitaires ... d'où l'augmentation réalisée.*

6- Challenges saisonniers : organisation (Avenir Bridge)

Pour la saison 2022/2023 des challenges ont été décentralisés dans des clubs, l'Avenir Bridge Club de Saint-Georges fait partie des clubs qui ont organisé ces compétitions.

Tout a été mis en œuvre pour rendre ces compétitions conviviales et des frais ont été engagés pour matérialiser ces moments de convivialité.

La décentralisation a permis au comité :

- de faire l'économie de frais d'arbitrage car les arbitres des clubs organisateurs ont siégé bénévolement

- de faciliter la participation d'un plus grand nombre de joueurs (qui n'auraient pas fait le déplacement à Montereau par exemple)

Les deux éléments précités ont été générateurs d'économie au titre de l'arbitrage et de produits supplémentaires eu égard à la participation de joueurs qui ne pratiquent pas de compétitions

Cette situation conduit à formuler une demande de partage des gains avec les clubs organisateurs sous forme de rétrocession d'une partie des droits de tables, par exemple un forfait par compétiteur.

Il paraît important de rappeler que pendant la période COVID des clubs se sont fortement mobilisés pour ne pas interrompre l'activité en organisant notamment des tournois en ligne, qu'il s'agisse de BBO ou de REALBRIDGE, le fruit de cette implication a profité aux clubs certes mais aussi au Comité et à la FFB.

Notre club qui a tout mis en œuvre pour tenir le cap dans des périodes difficiles et insufflé cette dynamique génératrice de produits éprouve un sentiment d'amertume en raison de l'absence de réciprocité de la part du comité.

→ les clubs qui ont organisé les challenges ont eu des frais et souhaitent avoir une rétribution pour , au minimum, compenser ces frais. Le comité va réfléchir sur la possibilité de le faire.

7- Augmentation des tarifs 2023/2024 (Avenir Bridge)

Quels sont les éléments qui motivent ces augmentations ?

L'augmentation des tarifs est substantielle et mériterait des explications clairement énoncées.

Il est aujourd'hui difficile de comprendre dans quel cadre s'inscrit cette politique qui ne semble pas en phase avec la volonté de recruter de nouveaux joueurs, de démocratiser le bridge.

Il ne faut pas oublier qu'à ce jour, la plupart des adhérents de clubs sont des retraités pour qui ces augmentations peuvent freiner leur participation aux tournois en raison du coût financier.

→ Comme cela a déjà dit plus tôt, la FFB a appliqué des hausses pour la prochaine saison.

Le Comité n'a pas augmenté son prélèvement sur les licences.

Le Comité va, en revanche, appliquer une hausse sur les tarifs des compétitions

... et une hausse des prélèvements sur les droits de table (voir le vote de ce jour).

→ Seules les challenges restent à un prix faible et inchangé, pour notamment permettre l'accès des compétitions aux nouveaux licenciés.

8 - Formation des arbitres de club

Beaucoup participants ont le sentiment d'avoir participé à une formation dont la qualité était en inadéquation avec le coût.

→ Il n'est pas prévu de formation arbitre de club, cette saison

Le contenu de la formation sera revu.

9 – Agenda Papier

Est-il possible de refaire l'agenda papier comme cela existait, il y a quelques saisons ?

→ Le coût de réalisation de l'agenda est de 3500€ environ ...

*il est plus judicieux d'utiliser cet argent pour d'autres dépenses (bâtiment/toiture par exemple)
toutes les infos sont disponibles sur le site internet*

10- Réflexion d'un président de club (Tonnerre)

En point divers, je réitère le sujet "comment aider les petits clubs à former ?".

Je considère que Tonnerre a été "victime" de ce sujet, même si cela n'aurait peut-être rien changé.

Pour enseigner, il faut savoir et se former. Néanmoins, quand les volontaires sont très peu et que les disponibilités sont incompatibles avec les formations proposées, c'est débrouillez-vous...

Le résultat pour nous est la mort à petit feu du club, sauf surprise, et il n'est plus question de formation chez nous, les bonnes volontés n'ayant plus la volonté.

Lorsque nous avons tenté de former, nous nous sommes basés sur nos connaissances et le SEF, sans avoir les documents adossés à la formation !!!

Peut-il être imaginé une synthèse, une trame qui pourrait être fournie aux demandeurs non formés officiellement et les aider à transmettre leur passion, peut-être en attendant qu'ils puissent se former officiellement.

Pour réflexion au profit d'autres clubs qui pourraient un jour connaître des difficultés, ce que je ne souhaite pas.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour,
La séance est levée à 12H45